

Nette victoire de la gauche à Delémont

JURA • Aux élections communales de dimanche dernier, l'alliance CS-POP - Verts et le PS ont gagné plusieurs sièges à Delémont et les listes PS-Verts ont aussi progressé dans les trois autres communes les plus peuplées.

A Porrentruy, la liste PS-Verts gagne un second siège à l'exécutif (sur 6 élus). Au Conseil de ville (législatif), elle passe de 9 à 10 sièges (sur 41). A la mairie, le candidat socialiste, Julien Loichat, qui fut correspondant jurassien de *Gauche* y a une quinzaine d'années, arrive en troisième position avec 527 voix, derrière le candidat PLR (956) et le maire sortant PDC (898) et devant le candidat chrétien-social (PCSI), 462 voix. Ce dernier se retirait dès dimanche. On pouvait s'attendre à une triangulaire pour le second tour, mais, mardi soir, le PS, n'ayant pas obtenu l'appui du PCSI, décidait aussi de retirer son candidat «notamment par manque de soutien permettant de créer une alternative de centre-gauche». Le PS appelle à voter blanc au second tour.

Le PS en recul aux Franches-Montagnes

Dans la commune de Haute-Sorne, la plus peuplée du canton après Delémont, l'entente PS-Verts obtient 2 sièges au Conseil municipal (sur 8). C'est ce que le PS avait obtenu en 2012 dans un mode de scrutin différent pour les premières élections dans la nouvelle commune: chaque village formait un cercle électoral. Au Conseil général, la gauche passe de 6 à 7 sièges (sur 33). A Courroux, la liste PS-Verts gagne un siège au Conseil communal et en a 2 sur 6.

La situation est moins rose aux Franches-Montagnes. Aux Breuleux, le PS a disparu faute de candidats et à Saignelégier, il a cédé la mairie sans combattre et a perdu deux sièges au Conseil où il en garde 2 sur 8. Là, contrairement

à Delémont, Porrentruy et Haute-Sorne, le PCSI est le grand vainqueur, puisque, absent en 2012, il gagne la mairie et décroche 3 sièges au Conseil.

Le POP franc-montagnard n'a pas présenté de candidat, car ses membres sont disséminés dans plusieurs villages, dont aucun ne possède de conseil général. (Il n'y en a qu'un seul aux Franches-Montagnes, aux Bois.) Il y a cependant deux ou trois membres ou sympathisants élus sur des listes d'entente villageoise.

Majorité de gauche dans les deux conseils à Delémont

Au Conseil communal (exécutif) de Delémont, le PDC et l'«Alternative de gauche CS-POP et Verts» maintiennent chacun leur siège, tandis que le PS gagne un second siège au détriment du PCSI. Rappelons que le maire, Damien Chappuis (PCSI) était déjà élu tacitement. Le fait qu'elle n'ait pas combattu la mairie a facilité le succès de la gauche, car cela privait le PCSI de sa locomotive électorale. Mais la défaite du PCSI est nette. Le Conseil, maire compris, sera donc composé de 2 PS, 1 CS-POP, 1 PDC et 1 PCSI.

Le PS arrive en tête avec 35,9 % des suffrages (+ 8,3 % par rapport à 2012). Ses deux élus sont la sortante Murielle Macchi-Berdar (1302 voix) et Claude Schluchter (894). La liste CS-POP et Verts devance de justesse le PDC pour arriver en deuxième position avec 19,3 % (+ 3,9 %). Esther Gelso est réélue avec 839 voix. Jeanne Beuret en obtient 466, Magali Rohner, 388 et Théo Burri 322.

Les deux premières sont CS-POP, les deux autres font partie des Verts.

Gain de deux sièges au Conseil de ville pour CS-POP-Verts

L'élection du Conseil de ville (législatif) a aussi été marquée par la progression des deux listes de gauche, qui gagnent chacune deux sièges, au détriment du PDC qui en perd quatre. L'UDC perd un siège au profit du PLR et n'en a plus qu'un.

Sur la liste CS-POP et Verts, l'élue au Conseil communal, Esther Gelso, est arrivée en tête avec 879 suffrages. Les huit suivants sont élus: deux Verts, Magali Rohner (711 voix) et Théo Burri (535), et six CS-POP, Camille Rebetez (699), Jeanne Beuret (695), Pierluigi Fedele (666), Rémy Meury (641), Célien Milani (596) et Jérôme Corbat (539). Le groupe est complété par deux suppléantes, une sympathisante CS-POP et une Verte: Tania Schindelholz (481) et Céline Robert-Charrue Linder (456). ■

Jean-Pierre Kohler

Election du Conseil de ville de Delémont

	%	Sièges
CS-POP et Verts	18,5 (+ 3,3)	8 (+ 2)
PS	33,8 (+ 5,8)	14 (+ 2)
PCSI	14,6 (+ 0,8)	6 (-)
PDC	18,4 (- 9,7)	8 (- 4)
PLR	10,2 (+ 1,5)	4 (+ 1)
UDC	4,4 (- 1,7)	1 (- 1)